Groupe de travail

RTE Genève

Le revenu de transition écologique

dans le canton de Genève

Document de projet

pour l’étude préliminaire

Février 2022 **GT RTE Genève**

**Sommaire**

1. **Introduction...............................................................................................................3**

**2. Le revenu de transition écologique..........................................................................4**

**3. Le groupe de travail sur le revenu de transition écologique.................................5**

**4. Le projet : poser les bases du revenu de transition écologique à Genève............6**

**4.1. L’expérimentation.....................................................................................................6**

**4.2. Les hypothèses...............................................................................................6**

**4.3. Les objectifs..............................................................................................................7**

**4.4. La méthodologie et la planification.........................................................................8**

**4.4.1. Le public cible....................................................................................10**

**5. Le budget.............................................................................................................................10**

**6. Conclusion...........................................................................................................................13**

1. **Introduction**

Dans le canton de Genève, l’aide sociale a doublé durant les 10 dernières années[[1]](#footnote-1). Les chiffres de l’office cantonal de l’emploi (OCE) indiquent un taux de chômage cantonal de 4.4% contre l2.6% au niveau national[[2]](#footnote-2). En 2020, 72’000 personnes ont eu besoin d’une ou plusieurs prestations sociales (14.5% de la population du canton)[[3]](#footnote-3).

Parallèlement, trois tendances de fond majeures bouleversent notre société :

* Le dérèglement climatique et la dégradation de la biodiversité, qui imposent des transformations majeures des activités économiques et des modes de vie non soutenables.
* La digitalisation, qui offre de nouvelles opportunités tout en augmentant l’exclusion sociale.
* Les besoins de la société non satisfaits (notamment dans les services à la personne), de compétences professionnelles non utilisées ou mal utilisées dans des activités en perte de sens et de créativité.

Face aux défis de l’emploi, de l’exclusion et de l’urgence écologique, il faut des réponses variées : associatives, étatiques et des autres acteurs ouvrants sur le territoire. Pour relever ces enjeux, nous avons constitué un groupe de travail qui réunit 8 institutions du canton pour la création d’un revenu de transition écologique (RTE) à Genève.

**Notre ambition consiste à mettre en place un RTE viable, s’inscrivant dans le panorama économique, écologique, social et légal du canton de Genève d’ici à 2032.**

Ce dispositif innovant accompagne et accéléré la transition écologique et sociale pour atteindre des objectifs ambitieux, mais pertinentes et réalisables :

* Mobiliser les acteurs locaux.
* Soutenir la formation et la création d’emploi.
* Encourager les territoires à se renforcer en favorisant un environnement économiquement et écologiquement harmonieux.

Notre projet se décline en 3 étapes principales :

* Une étude préliminaire permettant d’identifier les acteurs, les initiatives écologiques locales et d’élaborer un modèle économique initial, adapté à la réalité du territoire cantonal.
* La mise en œuvre d’un projet pilote destiné à tester et valider le dispositif du RTE en l’adaptant aux réalités des territoires d’expérimentation.
* Le lancement du RTE en tant que dispositif accessible, documenté et réplicable sur le territoire cantonal.

Ce document a pour vocation de présenter le cadre du projet, d’en décrire les grandes lignes de planification et d’identifier les ressources nécessaires à la réalisation de la première étape.

**2. Le revenu de transition écologique**

Le revenu de transition écologique (RTE) est un dispositif visant à accélérer les initiatives de transition écologique sur les territoires. Ce concept a été développé par Sophie Swaton, maître d’enseignement et de recherche à l’Université de Lausanne et présidente de la fondation Zoein, dans deux ouvrages[[4]](#footnote-4). L’originalité du concept de RTE est de combiner 3 éléments :

* un revenu ou complément de revenu monétaire en rémunération d’activités orientées vers l’écologie et le lien social ;
* un accompagnement personnalisé ;
* une mise en réseau des initiatives.

Concrètement, le RTE consiste en la mise en place d’une structure démocratique, par exemple une coopérative de transition écologique (CTE) ou tout autre forme juridique, qui crée un réseau entre tous les acteurs concernés sur le territoire. L’objectif est de constituer un écosystème durable et résilient qui, partant des compétences des personnes, met en commun des savoir-faire et des connaissances au sein d’un réseau composé de citoyens, citoyennes, d’associations, de collectivités et d’entreprises. La structure démocratique fournit un cadre, un accompagnement et un revenu (monétaire et /ou sous forme de soutien à la formation, autres...) à toute personnes du territoire souhaitant s’engager dans la transition écologique et sociale. Le RTE s’adresse aussi bien aux personnes désireuses de développer une activité professionnelle plus proche de leurs convictions qu’à des personnes en reconversion professionnelle, dans des emplois précaires ou durablement éloignées de l’emploi.

Le lancement du dispositif nécessite un investissement de départ dans la structure en question pour financer son fonctionnement afin de dégager un autofinancement et de pouvoir verser des RTE. L’implication des collectivités territoriales est fondamentale en termes d’investissement mais aussi du point de vue de l’analyse de l’impact positif de la structure sur leurs territoires. Les économies réalisées par la collectivité du fait des activités de celle-ci sont ainsi susceptibles de venir s’ajouter au financement du RTE.

Le RTE s’inspire du projet Territoire zéro chômeurs de longue durée (TZCLD), initié en France par ATD Quart Monde, et bénéficie de l’expérience accumulée par celui-ci depuis sa mise en œuvre en 2016 et son extension en 2021[[5]](#footnote-5) . Quatre territoires se sont déjà portés volontaires pour expérimenter le RTE en France et il suscite un intérêt croissant en Suisse[[6]](#footnote-6).

Le RTE repose sur l’idée d’une appartenance à la Terre en intégrant l’écologie et les limites planétaires à la dimension sociétale. Le dispositif s’inscrit dans le contexte de la crise écologique actuelle pour la dépasser tout en restant près des personnes et du territoire qu’elles habitent et expérimentant des nouveaux modèles économiques.

**3. Le groupe de travail sur le revenu de transition écologique**

Notre démarche est née à l’issue du Mois de l’innovation sociale ouverte (MISO) lancé par l’Hospice général au printemps 2021. L’intervention de Sophie Swaton dans le cadre de la semaine sur l’insertion sociale et professionnelle[[7]](#footnote-7), a débouché sur le souhait de former un groupe de travail qui se propose de développer un nouveau modèle économique nécessaire à la transition écologique et sociale sur le volet de l’emploi sous toutes ses formes (création, formation, reconversion). Le but est que ce modèle économique puisse être reproduit dans d’autres territoires mais qu’il soit adapté aux réalités sociales, environnementales et économiques de ce dernier.

Des contacts noués avec les organisations actives sur le territoire est né notre groupe de travail RTE cantonal (**GT RTE Genève**) qui réunit les organismes suivants :

* Agir Tous pour la Dignité (ATD) Quart Monde - Suisse.
* La Chambre de l’économie sociale et solidaire, APRES-GE.
* La Fondation Zoein.
* L’Hospice général.
* L’Office de l’action, de l’intégration et de l’insertion sociale (OAIS), DCS de Genève.
* L’Office cantonal de l’emploi, OCE Genève.
* La Ville de Meyrin.
* Réalise.

A partir de juin 2021, plusieurs rencontres du GT RTE Genève ont eu lieu entre les 8 acteurs. Ces séances ont permis de consolider l’existence du groupe, définir ses valeurs, son fonctionnement et sa gouvernance.

**Valeurs et gouvernance**

Sortir des sentiers battus avec audace et plaisir.

Être bienveillants, disponibles et ouverts, sans complaisance.

Communiquer sans jugement.

Travailler efficacement.

**Modèle équilibre**

**Gouvernance horizontale**: une charte d’engagement ; une institution, un vote ; une instance de coordination ; un engagement minimum ; des feed-back réguliers ; un fonctionnement selon la logique projet ; la recherche constante de l’équilibre dans le fonctionnement même si selon les exigences du projet un partenaire ou plusieurs pourraient avoir une force d’intervention par moment plus importante.

Parallèlement à ce groupe de travail, la ville de Meyrin, en collaboration étroite avec la Fondation Zoein[[8]](#footnote-8), est dans un stade avancé de création d’une coopérative de transition écologique pour expérimenter le RTE sur son territoire. La coopérative se nommera **COMETE** et sera lancée courant 2022. Le GT RTE Genève articulera son intervention avec l’initiative merynoise pionnière dans ce domaine afin que l’un puisse nourrir l’autre et vice-versa. Dans un premier temps il s’agit de faire des retours d’expériences et de mettre à disposition des compétences très riches du groupe de travail. Il y a également un fort intérêt d’approcher dans un second temps d’autres communes du canton pour essaimer la démarche et multiplier les expérimentations.

A ce jour, le GT RTE Genève est connu au sein des départements de la cohésion social (DCS) et du département de l’économie et de l’emploi (DEE) et une ébauche de projet a été présentée à la *task force employabilité* interdépartementale chargée de renforcer le soutien à l’emploi et de permettre une meilleure intégration de la main d’œuvre locale au marché du travail soutenant des projets et des entreprises locales[[9]](#footnote-9).

**4. Le projet : poser les bases du revenu de transition écologique à Genève**

**4.1. L’expérimentation**

Le projet s’inscrit dans une **démarche d’expérimentation[[10]](#footnote-10)** comme base pour explorer de nouveaux horizons et de nouvelles formes économiques complémentaires à l’existant. Il veut aboutir en 2032 à un dispositif RTE comme modèle économique, écologique et social pour l’intérêt et le bien-être collectif. L’expérimentation territoriale vise à répondre aux enjeux sociétaux stimulant la réconciliation entre la nature (alarme écologique), l’activité humaine (travail, emploi) et le territoire (agir et vivre ensemble).

**4.2. Les hypothèses**

Les deux hypothèses fortes du RTE sont les suivantes :

1. **Ce n’est pas le travail qui manque,** mais les emplois rémunérés.
2. **Il emporte de tenir ensemble les dimensions sociales et environnementales** pour endiguer la précarité, le chômage et encourager les activités compatibles avec les limites de la biosphère. Il s’agit des lors de construire des modèles économiques s’appuyant sur :
* l**e dispositif de protection sociale existant** (aide sociale et autres allocations) et par les économies réalisées par la collectivité grâce aux activités de la structure versant le RTE ;
* **l’innovation** : en ayant l’ambition d’aller au-delà du seul soutien et accompagnement au public cible (personnes en recherche d’emploi ; porteurs et porteuses de projet ; entreprises novatrices) afin de rendre les territoires plus harmonieux. En effet, il s’agit de permettre aux territoires d’être plus à même d’anticiper les perturbations, de rebondir grâce à l’apprentissage, de s’adapter et d’innover (dynamique de résilience) au travers de l’inclusion de la dimension communautaire créatrice de nouveaux modes d’emploi, de revenus et de lien social.

**4.3. Les objectifs**

Trois objectifs principaux ont été identifiés :

**Mobiliser les acteurs locaux** (entreprises, institutions privées -publiques, mondes associatif et communautaire,).

* Stimuler la participation à des projets communs
* Créer une /des structures démocratiques de gestion administrative et financière, de mutualisation des projets et de maintien du sens d’appartenance.
* Définir le modèle économique.

**Soutenir la formation et la création d’emploi**.

* S’ancrer sur le territoire (canton, ville, commune)
* Identifier le public cible
* Identifier, soutenir, créer des activités génératrices de revenu dans les domaines écologique et social.
* Fournir de la formation, des micro-investissements et / ou un revenu selon le besoin du public cible.
* Assurer

**3.2. Les hypothèses**

**Encourager les territoires à se renforcer favorisant un environnement économiquement et écologiquement harmonieux.**

* Coopérer avec les décideurs locaux et la communauté pour changer les regards et les pratiques
* Penser le territoire dans sa globalité (écosystème socio-économique)
* Répondre aux enjeux socio-économiques dans un contexte de dégradations environnementales.

La mise en œuvre du RTE participe également à la réalisation des **objectifs de développement durable** (ODD) selon l’agenda 2030 des Nations Unies sur l’environnement[[11]](#footnote-11). La contribution aux 17 objectifs, niveau et spécificité, sera avancée lors de la planification détaillée du projet à la suite de l’étude préliminaire.

**4.4. La méthodologie et la planification**

La concrétisation d’un RTE à l’échelle locale requiert une connaissance du territoire d’expérimentation. Il s’agit d’identifier les acteurs (personnes en recherche d’emploi, porteurs de projets écologiques, collectivités, entreprises), les besoins du territoire, les compétences disponibles afin d’imaginer des nouveaux modèles économiques adaptés aux réalités existantes. De ce fait, une connaissance approfondie du cadre légal et du contexte économique, social et environnemental du territoire est également nécessaire.

Pour ce faire, le plan de projet a été défini et articulé autour de 3 étapes :

**Étape 3**

Le dispositif RTE est en place, accessible et documenté.

**Étape 2**

Opérationnalisation du RTE.

**Étape 1**

Étude préliminaire

**2028 - 2032**

**2023 - 2027**

**2022**

**L’étape 1** est de mener une étude afin d’établir un bilan territorial. Celle-ci permettra également de déterminer et de définir la structure nécessaire à la mise en place du modèle RTE dans le canton. Parallèlement, cette étude nourrit et se nourrit des autres territoires d’expérimentation de RTE en cours (en Suisse et en France) dans un processus de capitalisation des expériences en cours.

**Le but :** Analyser les dynamiques territoriales d’un point de vue social, économique, politique, légale et environnementale afin de faire ressortir les données pertinentes pour la mise en place d’un prototype de modèle RTE pour le canton de Genève.

**Les objectifs**:

* Collecter des données pertinentes.
* Faire connaître le dispositif sur le territoire.
* Contacter les territoires intéressés à l’expérimentation RTE.
* S’articuler avec le projet RTE de la Ville de Meyrin.
* Identifier les acteurs existants et potentiels.
* Recenser les besoins en travail, emploi, projets de territoire.
* Identifier les porteurs-porteuse de projets impliqués dans des démarches de transition.
* Réaliser une cartographie de l’insertion et intégration, des initiatives locales, créations. d’entreprises et startups en coordination avec autres institutions (exemple la task force. interdépartementale sur l’employabilité, le partenaires sociaux).
* Analyser le cadre légal en vigueur sur le territoire.
* Définir les bases légales et la forme juridique des structures RTE.
* Analyser la situation politique.
* Définir des critères d’attribution.
* Faire une réflexion préalable sur le modèle économique de l’expérimentation de RTE.
* Établir un budget détaillé pour l’opérationnalisation du dispositif.
* Capitaliser les expériences de RTE à l’échelle Suisse et française.

**La planification de l’étape 1**:

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrable** | **Mesure / Qualité** |
| * Un dossier de présentation pour financer la 1ère étape du projet est finalisé.
* Un ou plusieurs événements publics pour faire connaître le dispositif RTE et l’ambition de l’implanter dans le canton de Genève sont réalisés.
* Un réseau intercantonal et international sur le RTE est en place.
* Un plan de projet sur 5 ans selon le modèle économique prototypé est élaboré.
 | * Étude préliminaire financée et réalisée
* Un modèle économique est défini.
* Le dispositif RTE est connu et soutenu par les autorités, mondes associatif et communautaire.
* Le GT RTE Genève est connu comme référent du RTE dans le canton. Il se nourrit et nourrit les différentes expérimentations de RTE en Suisse comme en France
* Le plan de projet 2023 - 2027 est défini et approuvé par les territoires d’expérimentation.
 |

**L’étape 2** consiste à la mise en œuvre d’un dispositif de RTE dans les territoires souhaitant rentrer dans le dispositif à l’échelle cantonale

**Le but :** expérimenter les hypothèses du projet et capitaliser sur les expérimentations en cours.

**Les objectifs**:

* Expérimenter un dispositif de RTE à l’échelle de plusieurs communes du canton.
* Montrer qu’il est possible de créer des structures démocratiques et viables de transition écologique (création de plusieurs structures sous-forme coopérative ou autres).
* Rencontrer les institutions et / ou associations du territoire et/ou entreprises en contact avec les personnes en recherche d’emploi, porteur-porteuse de projet.
* Rencontrer les personnes, les communautés et les entreprises intéressées à l’expérimentation.
* Répertorier leurs projets et leurs compétences professionnelles et capacités.
* Créer les emplois, soutenir les formations et les projets écocentrés en lien avec les compétences des personnes.
* Expérimenter le modèle économique et assurer le versement du RTE.
* Collaborer avec les autorités locales dans une vision d’ensemble du territoire et de ses besoins.
* Créer une synergie entre les acteurs du domaine privé et public afin de poursuivre un objectif commun de développement du territoire.
* Récolter toutes les données pour évaluer et documenter l’expérimentation.
* Évaluer les bénéfices humaines, sociaux, économiques et environnementaux du territoire.
* Présenter une 1ère version d’un projet de loi RTE pour le canton de Genève.

**La planification prévisionnelle de l’étape 2**

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrable** | **Mesure / Qualité** |
| * Les premiers projets pilotes sont en place et expérimentent la mise en œuvre du RTE.
* Un processus commun de documentation, de partage d’expériences et d’amélioration continue est en place.
* La 1ère version du projet de loi pour un RTE cantonal est finalisée.
 | * 3 structures démocratiques sont créées (sous forme de coopérative ou autres formes juridiques) dans 3 territoires (commune, ville)
* Un nombre de personnes suffisantes pour l’expérimentation sont en formation /emploi / engagées dans la création

de projets d’activités créatrices de revenu.* Des évènements réguliers sont organisés permettant de favoriser les bonnes pratiques. Un espace d’échange et d’analyse est mis en place entre les territoires d’expérimentation du RTE à l’échelle intercantonale (Vaud, Jura, etc.).
* Le document d’avant-projet de loi est soumis aux parties prenantes au projet, aux autorités et aux parties sociales.
 |

**L’étape 3 :** le dispositif RTE est en place, accessible et documenté pour réplication sur le territoire cantonal.

**Le but :** les territoires bénéficient des effets du RTE dans un contexte économique, social et solidaire plus viable.

**Les objectifs**:

* Essaimer la démarche afin d’augmenter le nombre de territoires qui désirent mettre en place le RTE.
* Rendre visible la création des emplois & entreprises supplémentaires en articulation avec le tissu économique du territoire.
* Favoriser la formation.
* Accompagner la reconversion professionnelle.
* Modéliser les expérimentations.
* Évaluer et documenter les expériences.
* Mettre en avant la plus-value sociale et environnementale de la démarche. Croiser les résultats avec les mesures d’impacts préalablement fixées.
* Déposer l’avant-projet de loi sur le RTE.

**La planification prévisionnelle de l’étape 3**

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrable** | **Mesure / Qualité** |
| * Un dispositif RTE inclusif et intergénérationnel, accessible à tous fonctionne.
* Un modèle économique est développé en fonction des territoires.
* Le projet est évalué et documenté.
 | * Accès uniforme au marché « primaire » et de l’économie sociale & solidaire.
* Plus-value sociale, économique et environnementale documentée
* Plusieurs structures démocratiques RTE sont en place et fonctionnent.
* Un nombre significatif de personnes sont en formation, en emploi / engagées dans la création

de projets générateurs de revenu.* L’avant-projet de loi sur le RTE est pris en compte et une éventuelle loi sera approuvée par les organes concernés.
 |

**3.3.1. Le public cible**

Le public cible du projet sont les personnes en insertion (à l’aide sociale, au chômage exemple chômeurs de longue durée), en reconversion professionnelle, personnes porteurs - porteuses de projets en durabilité, etc. La mixité du public est un élément très important, elle permet de déstigmatiser mais également de changer le regard sur le recours au système de protection sociale cantonal. Dans le modèle du RTE, le but principal est d’accompagner les personnes dans leur projet d’insertion et de contribuer aux politiques territoriales en faveur du bien-être et de la qualité de vie. c

**4. Budget**

Le budget couvre les coûts engendrés pour la réalisation de l**’étape 1** du projet. Les résultats de cette phase sont essentiels pour la planification de la démarche RTE dans les territoires identifiés pour les prochains 5 ans.

Le budget est présenté sous forme de livrables.

**Tab.1. Budget**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Livrable** | **Coûts CHF** | **GT RTE GE** | **Recherché** |
| Étude préliminaireModèle économique |  250’000.- |  40’000.- |  210’000.- |
| Événements - communication |   30’000.- |  10’000.- |   20’000.- |
| Espace projet | 20’000.- | 5’000.- | 15’000.- |
| **TOTAL** | **300’000.-** | **55’000.-** | **245’000.-** |

**A DISCUTER**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| BUDGET ESTIMATIF |   |   | **CH** | **CH** |   |   |
| **Charges du personnel (\*)** | **Taux activité** | **Mois** | **Prix/ mensuel** | **Total** | **GT RTE** | **Demandé** |
| Coordinateur-trice projet (classe 18) | 100% | 12 | 9000 | 108000 |   |   |
| Chef-fe de produit (classe 18) | 50% | 6 | 4500 | 27000 |   |   |
| Chargé de communication (classe 18) | 50% | 4 | 8000 | 32000 |   |   |
| Analyste étude du territoire (classe 21) | 100% | 4 | 10000 | 40000 |   |   |
| Économiste (classe 21) | 100% | 4 | 10000 | 40000 |   |   |
| Recherche de fond (classe 17) | 100% | 3 | 8000 | 24000 |   |   |
| Juriste (classe 21) | 50% | 2 | 9000 | 18000 |   |   |
| Gestionnaire administratif.ve (classe 12) | 50% | 10 | 4000 | 40000 |   |   |
| **Total CH** |   |   |   | **329000** |   |   |
| **\* Échelle de traitement de l'État de Genève** |  |  |  |  |  |  |

**Tab.2 Rôles identifiés pour les trois étapes du projet**

|  |  |
| --- | --- |
| **Coordinateur.trice de projet**Rôle : gestion du programme.(Nous nous référons pour cette évaluation au groupe RTE Vaud qui emploie une personne à 80% sur 15 mois, alors nous voulons avoir fini l’analyse mi / fin 2022)* Application de la gouvernance
* Gestion du programme
* Veille
* Coordination autres projets RTE
* Contact parties prenantes et partenaires sociaux
* Collaboration avec les groupes de travail pertinents
* Analyse de données
* Reporting
* Budget
 | **Administration**A quantifier (organisation séances, comptes-rendus, logistique, gestion comptable, organisation de mini événements (partages d’expériences etc.).* PV et comptes-rendus
* Organisation des séances
* Logistique
* Achats
* Gestion comptable / frais
* Collecte de données et documentation
 |
| **« Chef de produit »*** Définition RTE
* Montant et durée
* Critères d’attribution
* Analyse d’impact
* Impact Territoire
* Bilan
 | **Communication*** Charte graphique
* Tonalité et Branding
* Relations médias / Relations publics
* Communication de crise
* Réseaux sociaux et plus
* Documentation
* Rapports institutionnels
 |
| **Analyse et Etude territoriale**État des lieux territoire(s)Identification des acteursRecensement des besoinsCartographie des initiatives (systémique)Collecte de données et documentationMéthodologie RechercheAnalyse de données | **Economie - Finances*** Développement Modèles économiques du RTE / Modèle d’affaires
* dossier de financement
* Fiscalité
* Planification budgétaire
* Critères pour générer de la richesse
 |
| **Fundraising*** Recherche de fonds
* Prospection
 | **Juridique*** Forme juridique
* Cadre légal
* Lois impactant le projet
* Gouvernance
 |

**5. Conclusion**

Pour la réalisation de cette ambition sociale, solidaire et écologique nous avons besoin d’engagements à différents niveaux.  Un soutien politique et des institutions œuvrant dans le social et dans l’emploi, des ressources financières pour accompagner notamment les phases d’élaboration et de démarrage et un engagement sociétal et citoyen des acteurs de la transition écologique et sociale pour l’aboutissement du projet.

Nous croyons que ce programme complexe mais incubateur de nouvelles expériences saura répondre aux défis de notre canton dans un contexte général qui appelle à l’action. Nous espérons que vous y croirez également et nous aiderez à trouver les ressources pour analyser, expérimenter et donner vie à un RTE genevois**.**

Dans le souhait de la réalisation de cette ambition, nous avons déjà élaboré l’**identité** du projet définissant ses éléments constituants.

GT RTE Genève

1. Fin décembre 2020 : 27’000 personnes à l’aide sociale dans le canton de Genève. Statistiques de l’Hospice général. [↑](#footnote-ref-1)
2. SECO. Décembre 2021.**https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/69849.pdf** [↑](#footnote-ref-2)
3. Les prestations sociales suivantes ont été octroyées : aide sociale économique, allocations logement, prestations complémentaires cantonales à l’AVS/AI, prestations complémentaires familiales et avances de pensions alimentaires.

**https://www.20min.ch/fr/story/en-2020-72900-genevois-ont-per4u-une-aide-sociale-67071923436** [↑](#footnote-ref-3)
4. Swaton S. (2018). **Pour un revenu de transition écologique**, Presse universitaire de France (PUF).

Swaton S. (2020). **Revenu de transition écologique : mode d’emploi**, Presses Universitaires de France (PUF). [↑](#footnote-ref-4)
5. https ://www.tzcld.fr [↑](#footnote-ref-5)
6. https ://zoein.org [↑](#footnote-ref-6)
7. Mois de l’innovation sociale ouverte, semaine de l’insertion sociale et professionnelle, vidéo de la Conférence sur le RTE <https://youtu.be/2_J3HAhmc9k> [↑](#footnote-ref-7)
8. IDEM [↑](#footnote-ref-8)
9. Mise sur pied d’une task force dédiée à l’employabilité. elle a été constituée par arrêté du 20 septembre 2020.

<https://www.ge.ch/document/point-presse-du-conseil-etat-du-11-novembre-2020> [↑](#footnote-ref-9)
10. Loi concernant la législation expérimentale (LLExp) https://www.lexfind.ch/fe/fr/tol/31045/fr

Cette loi du 14 décembre 1995 (entrée en vigueur le 10 février 1996) n’est pas actuellement utilisée comme référence. Ce projet s’inscrit plutôt dans la task force employabilité mentionnée à la note de référence 8. [↑](#footnote-ref-10)
11. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Le canton de Genève s'est aussi donné l'ambition de réaliser ces objectifs sur son territoire.

<https://www.ge.ch/document/concept-cantonal-du-developpement-durable-2030> [↑](#footnote-ref-11)